Togo cellulaire certifié ISO 9001 version 2008
P 6

Présidentielle de 2015
Jean Pierre Fabre a-t-il peur d'une candidature de Faure Gnassingbé ?
P 3

LE LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0154 du Jeudi 30 Janvier 2014 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

Que voulez-vous au juste ?

Ce n'est en réalité pas un défaut quand on se fait le chantre de la dénonciation des faits et gestes peu orthodoxes dans un pays. C'est d'ailleurs une bonne chose qu'il ait dans le pays des sentinelles qui crient péril en la demeure lorsque ceux qui sont aux affaires ne sont pas présents là où on les attend et n'agissent pas au moment où il faut pour le mieux-être de nos populations.

Mais quand on choisit de ne prospérer que sur tout ce qui ne va pas, de ne voir que du mauvais dans les actes posés ici et là dans les palais de la république, on finit par verser dans la dénonciation aveugle et développer un esprit de critique. Ça doit être vraiment dur quand vous vous sentez obligés par exemple de dire du mal d'un projet pourtant bien ficelé pour rendre désormais les finances accessibles à tous permettant au plus démunis d'envisager l'avenir avec sérénité.

C'est encore plus difficile pour vous de vous dédire lorsque toutes les preuves et explications les plus crédibles sont réunies pour vous faire savoir que vous n'étiez pas dans le vrai lorsque vous avez fait écrire que le Togo exportait du pétrole clandestinement.

Ça doit être encore plus compliqué pour vous quand cheminant les routes du renouveau bitumées et éclairées vous vous sentez tout de même contraint de bouder votre plaisir, car à trop vous laisser aller ça finira par se faire savoir que même pour vous, tout ne va pas si mal que ça…Mais vous devez vaille que vaille ramer à contre-courant parce que qui ne s'oppose pas à tout et en tout n'est pas vrai opposant ici chez nous. Qu'est-ce qu'on veut au juste quand on s'oppose?■

La Rédaction

Le site réservé pour la construction de l'OTR

Un nouveau siège en construction pour l'OTR
Le ministre Ayassor sursoit au déménagement des services du cadastre et du domaine
P 2

Passation des marchés publics au Togo de nombreuses irrégularités en 2011, le gouvernement va-t-il sévir ?
P 3

Les finances désormais accessibles à tous
Le FNFI pour réduire le fossé entre démunis et nantis
P 5

LE LIBERAL

Un nouveau siège en construction pour l'OTR

Le ministre Ayassor sursoit au déménagement des services du cadastre et du domaine

C'est sans nul doute la fin d'un bras de fer que plusieurs observateurs estimaient imminent entre le ministre de l'Economie et des Finances et ses agents de la Direction des Affaires Domaniales et Cadastrales (DADC) communément appelée services du cadastre et du domaine. Depuis deux jours, tracteurs et ouvriers sont à pied d'œuvre sur le site mitoyen de la DADC, dans la même enceinte, pour défricher et stabiliser le terrain en vue du démarrage effectif des travaux de construction du nouveau siège de l'Office Togolais des Recettes (OTR)

Ce démarrage des travaux fait suite à la décision du ministre de l'Economie et des Finances, Adji Otèth Ayassor de surseoir à l'exécution d'une précédente mesure par laquelle il sommait les agents de la DADC de quitter les locaux de leur nouvelle direction, afin que ce bâtiment serve de siège à l'Office Togolais des Recettes (OTR). Cette affaire avait d'ailleurs inspiré des confrères qui n'ont pas hésité à titrer: « Le Ministre Ayassor a terrassé Ingrid Awadé ». Un amalgame et une totale confusion qui ont éloigné une certaine presse de la réalité de cette réforme dont la conduite doit se faire avec méthode et rigueur.

Le site réservé pour la construction de l'OTR

Face à ce qu'on tentait de décrire comme une guerre entre le ministre Ayassor et la Directrice Générale des Impôts, la nouvelle du démarrage de ces travaux vien comme un démenti face à tous ces ragots. Ni le ministre, ni la DG des Impôts n'est terrassé et ce sont les agents des services du cadastre et les populations togolaises en général qui ont gagné. Le déménagement forcé et improvisé de cette direction dépendant précédemment de la DGI était source de grandes inquiétudes. Outre les problèmes d'espace et d'inconfort, la question de la sécurité des titres fonciers a été longuement discutée au point où les réticences n'ont pas tardé. Face au risque avéré de destruction prévisible des titres fonciers lors d'un éventuel recasement, le ministre Ayassor se serait ravisé. Actuellement en mission, il aurait vite flairé le piège et a donc chargé le Secrétaire Général du ministère de faire diligence pour lancer les travaux de construction du nouveau siège de l'OTR.

Selon des sources proches de la cellule de communication du Ministère de l'Economie et des Finances, le ministre aurait tapé du poing sur la table et débloqué l'argent pour le démarrage en urgence des travaux du nouveau siège de l'OTR. Cet immeuble en construction est de type R+4 avec des bureaux paysagés et un parking. Les travaux sont prévus pour une durée de dix mois et sont confiés à l'entreprise CENTRO, par le Ministère de l'Economie et des Finances.

Ces travaux de construction du nouveau siège de l'OTR, viennent ainsi mettre fin à une polémique trop vite mise en orbite par de mauvais conseillers et certains journalistes. Les mêmes sources précisent que le ministre a retrouvé sa lucidité et aurait tapé du poing sur la table et débloqué l'argent pour le démarrage en urgence des travaux du nouveau siège de l'OTR.

Les agents du cadastre peuvent se frotter les mains. Les populations togolaises elles aussi sont désormais en sécurité. ■

Dick Mensah

LE LIBERAL
Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Charles KEYEWA
P. Fabrice

Correcteur
S. Didier

Infographie
Raphaël AHIABLE

Adresse
Route de Mission Tové, non loin du Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie
La Colombe

Tirage
2000 exemplaires

L'ambassade des USA apporte des précisions

Le Togo n'est ni producteur ni raffineur de pétrole

On se souvient la semaine dernière, dans le tollé suscité par la hausse des produits pétroliers à la pompe, certains journaux dans la recherche des éléments pour épingler d'avantage le gouvernement par rapport à la gestion des produits pétroliers, avaient annoncé dans leurs colonnes que le Togo a exporté 853.000 barils de pétrole vers les États-Unis entre 1996 et 2012. Bref l'objectif était de faire croire à une production du pétrole au Togo. En réalité tout était parti d'une mauvaise interprétation de certaines statistiques publiées dans un rapport de l'Energy Information Administration (EIA), une agence du Gouvernement des Etats-Unis. Malgré la conférence de presse donnée par le Ministre de l'énergie et des mines pour expliquer à la presse les données contenues dans le rapport de l'AIE, certains confrères n'en démordent pas et continuent de soutenir cette fausse information. Pour clore définitivement cette polémique, l'Ambassade des USA au Togo à sorti lundi dernier une note pour apporter quelques « précisions sur certaines données qui peuvent avoir été mal interprétées » selon la note rendue publique, celle-ci poursuit en disant que : « Les chiffres liés à l'exportation ont pu être interprétés comme la preuve que le Togo est lui-même un pays exportateur ou raffineur de pétrole. Les chiffres faisant référence à l'exportation comprennent les produits pétroliers qui transitent par Togo en provenance d'autres pays, et ne devraient pas

Robert Whitehead, Ambassadeur des USA au Togo

indiquer une certaine production, raffinage ou de réserve de pétrole au Togo » Pour ceux qui ont lu partiellement le rapport ; l'Ambassade des USA rappelle que l'EIA indique sur son site que le chiffre total de réserves prouvées de pétrole au Togo est de zéro, et que ce chiffre a été nul pour chaque année depuis 1980 » Le communiqué poursuit qu' à la connaissance du Gouvernement des États-Unis, tout baril de pétrole ou tout produit pétrolier exporté du Togo vers les Etats-Unis est, et a été produit et raffiné dans un pays autre que le Togo »

Pour finir, l'Ambassade rappelle ce qu'on sait déjà « Le Gouvernement des Etats-Unis n'a pas d'information qui suggère que le Togo produise actuellement, ou ait jamais été, un pays producteur ou raffineur de pétrole ».

On espère tout simplement que le débat est clos sur cette affaire du Togo pays producteur de pétrole. Mais on a le droit de rêver et prier pour que le rêve devienne réalité un jour. ■

La Rédaction

Présidentielle de 2015

Jean Pierre Fabre a-t-il peur d'une candidature de Faure Gnassingbé ?

Si tout va bien l'élection présidentielle de 2015 se tiendra entre mars et avril conformément à la constitution. La présidentielle de 2010 ayant eu lieu le 4 mars, et l'investiture en début du mois de mai. Ceci dit, nous sommes à un an pratiquement de la tenue de cette échéance électorale très importante. Comme il fallait s'y attendre, tous les hommes politiques et prétendants à la magistrature suprême affûtent chacun à sa manière ses armes pour ce grand rendez-vous, cela s'en ressent d'ailleurs depuis quelques mois dans les prises de position des uns et des autres. La dernière qui fait couler beaucoup d'encre et de salive est celle du numéro 1 de l'ANC Jean Pierre FABRE candidat potentiel auto-proclamé du Collectif Sauvons le Togo (CST). Lors du rendez-vous hebdomadaire samedi dernier le candidat malheureux de la présidentielle de 2010 dit relancé le débat sur la limitation de mandat présidentiel rien de nouveau sous le soleil, la question faisant partie des recommandations de la CVJR. L'autre débat inutile qu'on croyait rangé dans les oubliettes mais relancé par Fabre est celui de la candidature du Président actuel Faure Gnassingbé. Pour le leader du parti orange, Faure ne doit pas être candidat en 2015 et qu'une véritable

réconciliation au Togo passerait par cette décision.

Même s'il revient à Faure Gnsassinbgé de dire s'il prendra la ligne de départ ou pas en 2015, on retient tout simplement que rien absolument rien ni la constitution ni le code électoral ne lui interdit de se présenter et de rempiler pour une troisième fois et même si on en arrivait à une limitation de mandat, elle ne disposera que pour l'avenir selon le principe juridique de la non rétroactivité bien connu de tous. Pourquoi alors relancer une polémique déjà close ?

On se souvient qu'au lendemain des législatives remportées par UNIR et dans la perspective d'une candidature unique de l'opposition à la prochaine présidentielle, Eric DUPUY le chargé à la communication de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) avait affirmé à qui voulait l'entendre que Jean Pierre FABRE était le seul candidat de l'opposition le mieux placé pour battre Faure Gnassingbé en 2015. En faisant cette déclaration n'était-ce pas une manière tacite pour l'ANC de compter avec la candidature de Faure ? Pourquoi du coup le cheval sur lequel mise l'ANC ressent le besoin d'exclure Faure Gnassingbé de la liste des éventuels candidats à la course pour la présidence?

Tout porte simplement à croire qu'au sein de l'opposition et particulièrement l'ANC on redoute la candidature du potentiel candidat de l'UNIR l'an prochain, après moult analyses, on a fini par comprendre que Faure Gnassingbé fort de son aura est un grand rempart contre les ambitions présidentielles d'un certain Jean Pierre Fabre. L'homme en sait déjà quelque chose pour avoir déjà été battu à plate couture en 2010 sous la bannière de l'Union des Forces de Changement (UFC). Le nouveau look que Fabre s'est taillé avec l'ANC, est loin de lui prédire un destin contraire à celui de 2010. Et comme on le dit souvent, quand on n'est pas capable de surmonter un obstacle, il faut le contourner. Dans l'impossibilité certaine de battre Faure à travers les urnes, Jean Pierre veut empêcher son adversaire à prendre les stating block pour le départ de la course en tentant de le disqualifier. Malheureusement les textes ne plaident pas en sa faveur et même dans son propre camp, des voix s'élèvent déjà pour ramener le rêveur à la réalité. Il faut que l'opposition se mette au travail et soit prête à toute épreuve. Il vaut mieux s'armer à affronter Faure Gnassingbé plutôt que de s'enfermer dans une illusion de son éventuel retrait de la course.■

P. Fabrice

Les finances désormais accessibles à tous

Le FNFI pour réduire le fossé entre démunis et nantis

C'est à environ 450 Km de la capitale Lomé que ce projet qui changera le quotidien de près de deux millions de nos compatriotes a été lancé par le chef de l'Etat en personne. Il s'agit du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI). Une réponse au réel problème de pauvreté que les microfinances à ce jour n'ont pas réussi à régler. Selon les statistiques, seulement 20% de la population à accès au crédit au Togo. Ce projet mis en place par le gouvernement ambitionne de régler le problème d'exclusion financière dont est victime, une frange importante de la population. Ce sera de la finance accessible à tous puisque tous les togolais de bonne foi qui exerce une activité et qui sont parfois accompagnés par des projets de développement à la base et qui souhaitent avoir un accès à des services financiers de base pour améliorer leurs conditions de vie peuvent avoir du micro-crédit. Il s'agit selon le gouvernement de faire en sorte que le micro-crédit puisse toucher les agriculteurs, les artisans, les jeunes qui

expérimentent leur premier projet et aussi tous les agents de la société qui sont intéressés. Finance inclusive le projet mérite bien son nom en ce sens que les crédits sont accordés sans une épargne préalable.

Le lancement de ce projet vient matérialiser la volonté du chef de l'Etat Faure Gnassingbé à s'engager du coté des démunis comme il l'a si souvent martelé dans ses discours. Dans son message de vœux à la nation à l'orée de la nouvelle année, le chef de l'Etat reconnaissait qu'il avait sur le plan social des besoins urgents, des demandes pressantes, en particulier au sein des couches les plus vulnérables. Le chef de l'Etat avait par la même occasion annoncé que le Gouvernement entendait mettre en place des mesures qui devaient toucher directement les populations les plus vulnérables. Le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) vient confirmer cette volonté à en découdre avec la pauvreté dans notre pays.

Au lancement de la FNFI à Kara, Faure Gnassingbé s'est voulu encore rassurant « J'ai été réconforté mais également conforté dans notre conviction que la lutte contre la pauvreté est d'abord de la responsabilité des togolaises et des togolais » ce n'est donc pas un projet en l'air puisque le dernier budget voté a pris en compte ce projet.

Apres d'autres programmes comme le PROVONAT qui résout un temps soit peu le problème de chômage et les différents projets de soutien en direction du monde de l'artisanat on peut dire qu'avec le FNFI la pauvreté a le feu au fesse au Togo.■

P. Fabrice

Calvaire au CHU Tokoin

Pénurie d'eau au bloc opératoire, absence d'air conditionnée à la Réa

Les maux qui gangrènent nos hôpitaux on ne cessera jamais de les évoquer. Depuis quelques temps, plusieurs patients font état d'une situation dramatique au Centre Hospitalier Universitaire de Tokoin. En effet plusieurs parents de patients se sont plaints de graves dysfonctionnements et manquements dans les sections maternité et réanimation. On évoque une pénurie d'eau dans le bloc opératoire pour les femmes enceintes nécessitant une césarienne.

Selon un médecin, l'eau potable permet aux médecins spécialistes de se désinfecter et de se préparer ainsi que de préparer les patients aux interventions, la pénurie d'eau pose alors d'énormes problèmes à la régularité et au bon fonctionnement du service. Cette situation malheureuse oblige les familles des patients à faire des navettes dehors pour acheter des sachets de pure water.

Cette situation déplorable expose la vie des patients.

Même si l'on reconnaît que depuis un temps, il y a un peu partout une pénurie d'eau à travers la ville de Lomé, Aucune explication n'est pour l'instant donnée par les premières autorités du plus grand centre hospitalier du Togo. ■

D. K

VOUS QUI AVEZ LA "CLE"! CONNAISSEZ-VOUS LES FORFAITS "JOUR" ET "SEMAINE"?

Chaque fois que le client se plaint ou exige, TOGO TELECOM agit et propose. Avec la clé HELIM NOMADE, c'est pareil. Découvrez les nouveaux forfaits.

Vous avez manifesté l'intérêt de surfez en un temps plus court compte tenu de votre disponibilité et de vos besoins. Voici pour vous les forfaits "jour" et "semaine".

FORFAIT HELIM "SEMAINE"

Jusqu'ici, vous n'avez connu que les forfaits mensuels, qu'il soit au volume ou à la durée. Avec le forfait semaine, TOGO TELECOM vous offre une taxation au volume. Votre volume de téléchargement est de 1Go avec une durée de validité d'une semaine. Votre vitesse de téléchargement est de 2,8 Mb/s et vous ne payez que 5000 F CFA.

FORFAIT HELIM "JOUR"

Vous, vous rêvez de naviguer pendant seulement un jour à cause de votre emploi du temps chargé et du travail ponctuel que vous vous apprêtez à faire. Pas de problème! Avec seulement 1000 F CFA, vous avez un volume de téléchargement de 512 Mo sur votre clé HELIM NOMADE, avec une vitesse de téléchargement de 2,8 Mb/s. Evidemment votre durée de validité est d'un jour.

BIENTÔT...

Les surprises avec TOGO TELECOM, ce n'est pas encore terminé. Pour vous qui travailez de façon encore plus ponctuelle, nous vous réservons des offres encore plus adaptées. Je ne vous en dit pas plus. En attendant, appelez et réservez vos forfaits Helim JOUR ET Helim SEMAINE.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENT, APPELEZ LE 112!

Togo cellulaire certifié ISO 9001 version 2008

Togo cellulaire, opérateur de téléphonie mobile se verra remettre dans les prochaines heures un certificat ISO 9001 version 2008. La société a, à travers un message court, annoncé la bonne nouvelle à ses abonnés. Pour célébrer l'évènement la société a offert à ses abonnés un bonus de 50% sur toutes les recharges les 30 et 31 janvier. ISO 9001:2008 est la norme qui spécifie les exigences pour un système de gestion de la qualité.

Atcha-Dédji Affoh, DG Togocel

Cette certification vise à accroître la satisfaction des clients par l'application efficace du système, y compris les processus pour l'amélioration continue du système et l'assurance de la conformité à la clientèle et aux exigences légales et réglementaires applicables. Toutes les exigences de la norme ISO 9001:2008 sont génériques et prévues pour s'appliquer à toutes les organisations, peu importe le type, la taille et le produit fourni.

Premier opérateur de téléphonie mobile au Togo, Togo cellulaire est une société d'Etat à caractère commercial de droit privé créée le 18 février 1998 pour répondre au souci permanent, du Gouvernement Togolais de diversifier et de développer le secteur des télécommunications. Filiale de TOGO TELECOM qui détient la totalité des parts du capital social s'élevant à 1 500 000 000 de FCFA, elle a démarré ses activités commerciales le 1er Juillet 1998 sous la dénomination de Togocel. Se positionnant en leader dans le secteur, il s'est employé à défendre durant ces seize années d'existence ce leadership par la pertinence et la constance de ses services à la clientèle comme les forfaits libertis, le 3G, le haut débit, la visiophonie,... Avec une totale couverture du territoire, 24 agences à travers tout le pays et un service client à l'écoute 24/24 de ses 3 millions abonnés sur le marché, Togocel est en concurrence avec Atlantic Telecom (Moov).

Démocrate Koudama

Quelle avenir pour la presse écrite ?

Les innovations technologiques n'ont jamais aussi été à portée de main et de bourse. Ce 21ème siècle aura vraiment été l'âge d'or informatique. Un clic sur la toile et l'on est au courant de tout ce qui se passe en Ukraine avec le boxeur opposant Vitalli Klitchko, les manifestations populaires en Thaïlande, un twitt et l'on sait qu'en août prochain le président Obama recevra près de 47 dirigeants africains à la White House, un tour à Republicoftogo.com ou Savoirnews.net et on est mis au courant de la situation chaotique en Centrafrique ou des 400 milliards de dollars que l'ex président Mamadou Tanja prétend avoir laissé dans les caisses du Niger et tout cela bien en grande avance sur l'annonce par nos télévisions et radios. Pour la presse écrite, à part les quelques quotidiens dont on dispose, la plupart est considérée comme des périodiques et elle s'est beaucoup plus muée en outil d'analyse et de publicité qu'en relai de l'information à chaud. L'on se pose alors la question de savoir ce devient la presse écrite devant la presse en ligne et son degré de rapidité en terme de relai. L'outil informatique est quasi adopté par tous à l'heure actuelle, et vendre les journaux écrits de manière constante relève aujourd'hui du parcours d'Hercule. Cependant l'on ne doit pas ignorer que les vrais et minutieux détails, les non dits des grands dossiers, c'est dans la presse écrite qu'on les retrouve tant elle prend tout son temps pour décortiquer l'information en vue de le rendre potable pour le public quand la presse en ligne verse dans la précipitation et présente l'information en brut. Le problème d'actualisation des presses en ligne rend les informations passées quelques peu inaccessibles ou du moins difficiles à retrouver alors que la presse écrite répond à la célèbre citation « les écrits restent » Tout compte fait la presse écrite conserve toujours son originalité d'antan et au lieu de concevoir le sujet en terme de concurrence, il est préférable d'additionner ces différences et d'assumer pleinement le rôle de quatrième pouvoir qui leur est conféré.■

Ella

Séminaire de formation sur les concepts de tableau de bord et aide à la décision

AC Consulting fait ses premiers pas sur le sol togolais

« Aide à la décision, tableau de bord, indicateurs et outils » c'est le theme d'un séminaire de formation initié par AC Consulting à l'endroit des personnels de décision. Cette rencontre qui a servi de lancement officiel sur le territoire togolais de AC Consulting a donné lieu à des des débats, plusieurs thématiques ont été abordées notamment les concepts d'aide à la décision et de tableau de bord.

Véritable outil d'anticipation, le tableau de bord permet d'animer un comité de direction et de piloter les différentes activités de l'organisation, intégrant aussi bien les données financières que non financières et mettant en valeur les réussites comme les échecs. Gilles Fontanini et Pascal Maurice, consultants experts et co-fondateurs NetworkDecision, un groupement d'intérêt économique n'ont pas manqué de souligner l'importance capitale qu'est pour les participants d'adopter cette méthode de travail en vue d'avoir une réelle vision de la bonne marche de leurs entreprises ainsi que d'être constamment orienté vers les bonnes décisions à prendre en temps opportun.

AC Consulting est un cabinet de prestation de service en informatique comme en formation, spécialisé en conseil d'où le slogan « du projet à la réalisation » phase dans laquelle intervient cette structure en proposant ses services de conseils et de

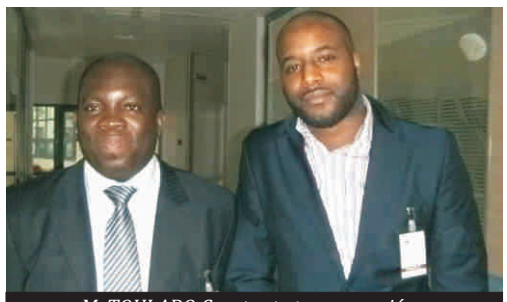
M. TOULABO Constant et son associé, promoteurs AC Consulting Togo

formation. Implanté en France et dans la sous région, AC Consulting fait ses premiers pas sur le territoire togolais par cet atelier de formation destiné aux responsables informatique, de ressources humaines, commercial, financier, d'équipes,...Toulabo Constant, promoteur de la structure au Togo et organisateur du séminaire n'a pas manqué de souligner que dans une première étape, les prestations de service de AC Consulting ne sont destinées qu'aux sociétés mais qu'une autre phase en cours de préparation sera destinée aux particuliers ayant des projets et sollicitant leurs services. Cet atelier qui a pour objectif de permettre aux participants d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques sur les outils de l'aide à la décision a été organisé en partenariat avec Network Decision, groupement européen, expert dans la mise en œuvre des projets décisionnels.■

Le Démocrate

LE LIBERAL

Passation des marchés publics au Togo

de nombreuses irrégularités en 2011, le gouvernement va-t-il sévir ?

L'Autorité de Régulation des Marchés Publics ARMP, vient de rendre public son rapport sur les résultats de l'audit de conformité des marchés publics passés en 2011 au Togo. Selon ce rapport, de nombreuses irrégularités ont été décelées à l'analyse des résultats d'audit effectués par deux cabinets notamment Fiducia Consulting Group(FCG) du Benin et Audit et Conseil Réuni (ACR) du Togo. Sur un total de 64 autorités contractantes, 39 ont été auditées soit une proportion de 61%. Dans sa déclaration liminaire, le Directeur Général de l'ARMP M. René KAPOU a fait observer que les marchés audités ont été sélectionné sur la base des critères suivants : le seuil financier du marché, la spécificité, la complexité, le degré de sensibilité (gré à gré, contentieux).

Lors de la lecture du rapport

Parmi les irrégularités constatées on note, une carence documentaire caractérisé par l'absence d'archives, la difficulté de situer les responsabilités dans le respect des délais en l'absence de pièces et correspondances administratives. On parle aussi de carence de production de rapport. Il est également évoqué le non-respect par les autorités contractantes des étapes de la passation et d'exécution des marchés publics.

La kyrielle d'anomalies se poursuit au niveau de l'exécution physique des marchés publics. Il est alors révélé que plusieurs travaux réceptionnés ne sont pas conformes aux spécifications techniques mentionnées au départ dans les DAO, des incohérences entre les projets et les réalisations. Bref en 2011 les choses ne se sont pas passées comme il se doit dans la passation des marchés publics.

En attendant que les prochains rapports nous disent si les choses se sont améliorées ou pas, trois ans après, on est intéressé par le sort qui sera réservé à ce rapport qui met à la lumière de nombreuses irrégularités.

Plusieurs recommandations ont été formulées par les auditeurs mais en attendant beaucoup voudraient savoir les mesures que la Présidence de la République et la Cour des Comptes à qui le rapport sera transmis prendront pour des éventuels sanctions à l'encontre des autorités contractantes défaillantes. Ce premier rapport va-t-il servir d'avertissement ou allons-nous vers des sanctions immédiates ? L'ARMP elle a fait sa part. La balle est désormais dans le camp de la Cour des Comptes et de la présidence de république.

VOICI EN GUISE D'EXEMPLE LA REVUE DE LA CONFORMITE DE LA PASSATION ET DE L'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS DE LA LONATO- GESTION 2011

Avis d'auditeur

❖ ***Audit de la passation et de l'exécution des marchés***

Les avis exprimés dans le cadre de la passation et de l'exécution des marchés au titre de la Gestion 2011 s'illustrent comme suit :

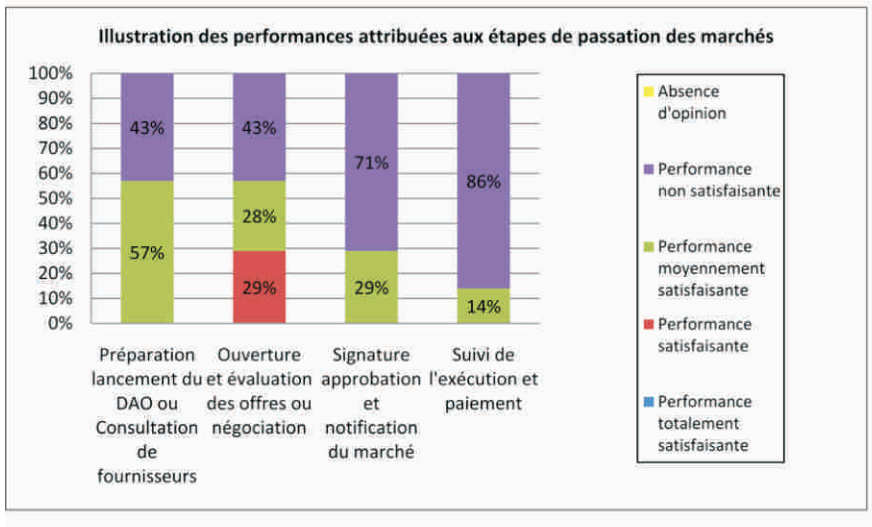

Sur la base de ce graphique, on note que :

- *pour la préparation et le lancement du DAO ou de la consultation de fournisseurs, 57% des marchés contrôlés ont une « performance moyennement satisfaisante » et 43% ont une « performance non satisfaisante » ;*
- *en ce qui concerne l'ouverture et l'évaluation des offres ou négociation, 29% des marchés contrôlés ont une « performance satisfaisante », 28% ont une « performance moyennement satisfaisante » et 43% ont une « performance non satisfaisante » ;*
- *quant à l'étape de la signature, de l'approbation et de la notification du marché, 29% des marchés contrôlés ont une « performance moyennement satisfaisante » et 71% ont une « performance non satisfaisante » ;*
- *enfin, pour l'étape du suivi de l'exécution et du paiement des marchés, 14% des marchés contrôlés ont une « performance moyennement satisfaisante » et 86% des marchés contrôlés ont une « performance non satisfaisante ».*

Pour l'ensemble de ces différentes étapes de la passation et de l'exécution des marchés, notre avis peut être représenté comme suit :

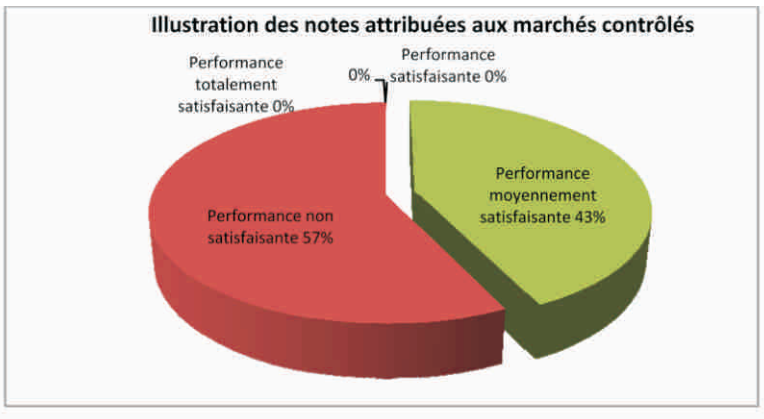

*Sur la base de ce graphique, notre avis d'ensemble est une « **performance non satisfaisante** » pour la passation et l'exécution des marchés au niveau de la LONATO au titre de la gestion 2011.*

Sur la base de notre échantillon et compte tenu des réserves exposées ci-dessus, nous ne sommes pas d'avis que les marchés passés et exécutés par la LONATO au titre de la gestion 2011, l'ont été en conformité avec les dispositions légales applicables notamment la loi n° 2009-013 du 30 juin 2009 relative aux marchés publics et délégations de service public en république togolaise et ses textes d'application.

❖ ***Audit de matérialité***

L'audit du seul marché de travaux de construction de parking non couvert pour la LONATO nous amène à recommander fortement, la formation des agents sur l'importance et l'archivage des documents de marché.

Fait á Cotonou, le 16 juillet 2013

Pour FCG,

Jacques Coomlan SOGBOSSI
Expert-comptable diplômé
Spécialiste de l'audit des marchés

Bonne Année

2014

Les années se succèdent mais ne se ressemblent pas.
TOGO CELLULAIRE vous remercie pour les quinze années de confiance et de fidélité,

avec le ferme engagement d'être encore plus proche de vous les années à venir, pour la satisfaction de tous sur le réseau Leader.
Pour cette année nouvelle 2014, le Directeur Général et l'ensemble de son personnel
vous présentent leurs meilleurs vœux de santé, de paix et de prospérité. Puisse Dieu, Tout-Puissant, vous bénir et vous garder tout au long de cette année.

La Direction Générale

TOGOCEL LE LEADER